

GLHD
PROJET AGRIVOLTAÏQUE DES TONNELETTES ENSOLEILLÉES
THIZAY - ISSOUDUN
Visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » - 12 juin 2024
COMPTE-RENDU



SYNTHESE DES ECHANGES

- 25 personnes présentes lors de cette Visite-Atelier
- Ce format mixte de visite de site et atelier participatif avait pour objectif de présenter le projet agrivoltaïque, les enjeux associés en matière de biodiversité et d'insertion paysagère et de recueillir les contributions sur le projet et son insertion dans le paysage.
- 83 contributions recueillies lors de la visite de site
- 17 contributions recueillies lors de l'atelier cartographique sur la question de l'insertion paysagère du projet
- Une visite de site très largement appréciée et qui a permis selon les participants de se rendre compte de l'insertion du projet et de la hauteur des panneaux.
- Principaux enseignements :
 - Un projet qui est jugé unanimement peu visible et bien intégré
 - Des avis contradictoires sur la nécessité d'implantation de haies. L'importance des haies pour la biodiversité est soulignée (haies nourricières, discontinues et double rangs...)
 - Un projet jugé bénéfique pour les cultures, notamment face aux aléas climatiques (sécheresse, grêle ...)
 - Des questionnements concernant les technologies utilisées, la hauteur des panneaux et le projet agricole.
 - Des idées ont émergé sur les synergies entre le projet de la biodiversité (volières anglaises, espace préservé pour la faune locale...)
 - La question des usages et de l'histoire du site a également été abordée (pierrés, chemin de Saint-Jacques, fréquentation des chemins), espaces pédagogiques en proximité de

25 personnes étaient présentes lors de cette visite-atelier « Insertion paysagère et biodiversité » qui s'est tenue le 12 juin 2024, sur le site du projet (première partie) et à la salle des fêtes de Thizay (seconde partie).

Cette visite de site-atelier a réuni **les chefs de projet GLHD** ainsi que les **agriculteurs à l'initiative du projet**. La conception et l'animation de la visite-atelier a été confiée au **cabinet de concertation Willing**, en tant que tiers garant neutre de la concertation. **Mathilde Martin**, paysagiste du projet, est intervenue à plusieurs reprises pour aborder les questions d'insertion paysagère et de visibilité sur le projet.

Porter à connaissance de la réunion

La réunion a été **annoncée via** :

- L'avis de concertation et l'affiche posée en mairie de Thizay et à la communauté de communes Champagne Boischauts dès le 7 mai 2024
- La plaquette d'information sur le projet boîtée autour aux habitations en proximité du projet, le 17 mai 2024
- Le site internet du projet, ouvert le 17 mai 2024 (www.tonnelettes-ensoleillees.fr/concertation-citoyenne/#calendrier)
- Un communiqué adressé à la presse locale sur le territoire, le 22 mai 2024
- Une annonce sur le site Intramuros de la commune, la semaine précédant la visite atelier
- Une affiche de l'atelier boîtée dans la zone autour du projet quelques jours avant l'évènement
- Une annonce en presse locale, dans la Nouvelle République, le 11 juin 2024



Annnonce de la visite réunion dans la Nouvelle République du 11 juin et sur l'affichage en ligne de la commune

L'ensemble du dispositif de porter à connaissance est disponible en annexe.

Temps 1 : Visite de site avec les participants

La visite de site s'est déroulée en **3 étapes**. Lors de chaque étape/ point de vue sur le projet, les équipes de GLHD, les agriculteurs à l'initiative du projet et la paysagiste ont commenté les **enjeux paysagers et la biodiversité**. GLHD a ensuite présenté via l'application AR LAB des **simulations** (images non contractuelles) de **l'insertion du projet sur les parcelles**, afin de permettre aux personnes présentes de mieux se projeter dans leur futur environnement.



Le parcours de la visite de site et les points d'arrêt

La visite en images



Temps 2 : Point d'arrêt 1



Vue actuelle du site et simulation d'intégration du projet (photo non contractuelle)



Présentation de la genèse du projet par Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet

Présentation du projet

En amont de la visite de site, Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet, présente le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées, il évoque les **3 grands objectifs** pour les agriculteurs à l'initiative de ce projet :

- **Régénération de la biodiversité** : Les parcelles seront diversifiées grâce à une **rotation des cultures**. La présence des panneaux solaires entraînera une **réduction de la taille des parcelles**, offrant ainsi l'opportunité d'expérimenter de **nouvelles cultures** inhabituelles pour la région. Le **blé**, culture caractéristique du territoire, sera conservé dans la rotation, ainsi que les **lentilles**. Des **cultures florales** et des semences potagères pourront également être introduites. Les **cultures mellifères** contribueront à la **préservation de la biodiversité** en soutenant les abeilles, les insectes et les haies.

- **Maintien de l'activité agricole** : Le projet vise à coupler l'activité agricole avec la production d'énergies renouvelables, créant ainsi des **synergies entre les deux activités**.
- **Diversification du paysage** : Le paysage de la région, assez ouvert et monotone, sera enrichi par les **cultures diversifiées** et la présence de **haies** qui donneront du **relief** et favoriseront la **réintroduction de faune locale**.

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, poursuit la présentation du projet. Ce point de vue 1 donne sur la **partie sud du projet** qui s'étend sur les communes de Thizay et Issoudun, entre les deux routes départementales. Le projet en est **au début du processus** avec une **zone d'étude identifiée**. Des réflexions sont en cours avec les agriculteurs sur le **projet agricole futur**.

L'agrivoltaïsme, **combinaison de l'activité agricole et de la production énergétique**, génère des synergies réciproques. Les panneaux solaires permettent de **limiter les effets du soleil** sur les cultures, réduisant l'évapotranspiration et permettant de conserver une partie de l'humidité dans le sol. La zone d'étude actuelle de 80 hectares **sera ajustée** en fonction **des études techniques**. La puissance installée envisagée est de 40 MWc.

Mathilde Martin, paysagiste-conceptrice, précise que le projet est peu **visible** depuis le point d'observation en raison des **légers vallons** qui **absorbent la hauteur des panneaux** et créent des masques visuels. Elle précise également que les prochains points d'observation offriront **d'autres perspectives sur le projet**. La visibilité depuis Issoudun est également **très limitée**. La question de l'implantation de haies sera **abordée lors de la concertation**, avec des possibilités d'implanter des haies et des **zones de transparence** dans les **parties du projet les moins fréquentées**.

Identité du projet et choix du nom par les agriculteurs

Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet, présente l'identité et le choix du nom retenus pour le projet. Le plateau où se situe le projet est nommé « **Tonnelettes** » en référence aux **anciennes parcelles de vignes**. Le nom « Tonnelettes Ensoleillées » retrace le passé viticole et le futur du site avec le projet agrivoltaïque. Le **logo du projet** intègre des **éléments historiques** tels que les pierriers (cabanes en pierre utilisées dans les vignes), les abeilles pour la réintroduction de la biodiversité, les couleurs des fleurs et le vert symbolisant les cultures de lentilles ou de luzerne. Le nom et le logo associés au projet représentent à la fois **l'historique et le futur paysage agricole du site**.

Synthèse des échanges et remarques des participants sur le point d'intérêt 1

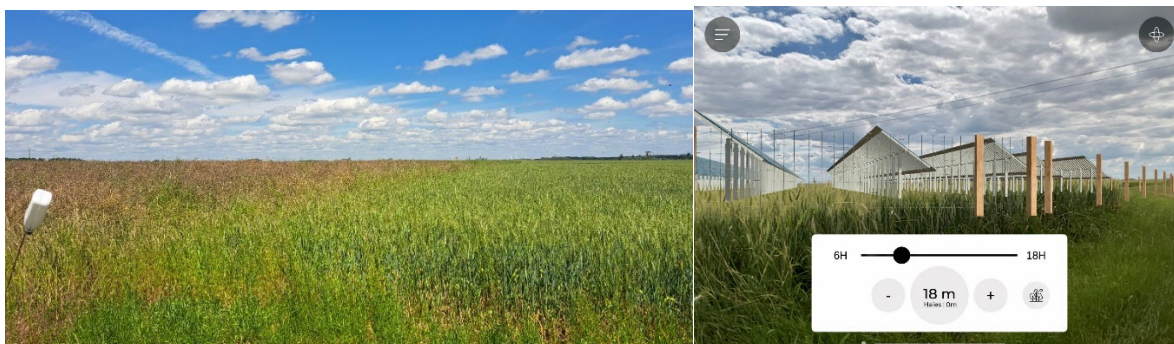
À la suite de la présentation des simulations 3D d'intégration du projet, Julie SCHMITT, cabinet Willing propose une **synthèse de ce premier temps d'observation** et d'échange de la visite de site.

De **nombreuses questions** de curiosité ont été posées par les participants. Les participants ont pu se rendre compte de la **hauteur des panneaux**, qu'ils jugent « *peu haute* », « *pas haute* » et « *non dérangeante* », certains pensant que cela serait « *beaucoup plus haut que ça* ».

Les participants se sont également questionnés sur la **pertinence ou non de mettre des haies** « Vu comme c'est vallonné, on n'a même pas besoin de mettre des haies pour cacher. On ne verra vraiment rien ». Quelques-uns ont émis des suggestions sur les **emplacements possibles** pour les haies. Les bénéfices rendus à l'activité agricole par la présence des panneaux ont également suscité un intérêt particulier, les participants mentionnant que les terres sont peu fertiles et difficiles à travailler et que **les panneaux pourraient diminuer la sécheresse**.

N.B. L'ensemble des contributions émises par les participants sont répertoriées en annexes.

Temps 3 : point d'arrêt 2



Vue actuelle du site et simulation d'intégration du projet (photo non contractuelle)



Photos : présentation du point d'observation par Malika GIROUARD (GLHD) et intervention de la fédération départementale de chasse de l'Indre

Présentation du point d'observation

Malika GIROUARD, cheffe de projet GLHD, indique que le deuxième point d'observation de la visite de site se situe à **l'extrémité du projet**, entre Thizay et Issoudun. Elle présente une **maquette à taille réelle** illustrant la hauteur des panneaux à leur **point le plus élevé**. Ce point d'observation regroupe la majorité des **enjeux de biodiversité** du projet, avec la présence d'espèces protégées : orchidées, vipères. Pour préserver cette biodiversité, l'espace contenant

ces espèces a été retiré de la zone d'étude. La **valorisation des éléments de biodiversité** sera intégrée au projet, plusieurs idées ont émergé **lors de la concertation** : panneaux explicatifs à proximité, plantations de haies, aménagements pour la faune.



Maquette à taille réelle d'un panneau

Julie SCHMITT, cabinet Willing, ajoute que l'atelier « transition agricole et usages locaux » a permis de recueillir de **nombreuses contributions** sur les passages pour la faune (blaireaux, sangliers), ainsi que sur la possibilité de construire des panneaux et des grillages adaptés à la **préservation de certaines espèces**.

Mathilde MARTIN, paysagiste-conceptrice, précise que les grillages utilisés pour clôturer le projet seront **probablement des grillages à moutons**, permettant ainsi **le passage de la petite faune** et notamment des lapins. Malika GIROUARD souligne que cette question des grillages fait partie des **réflexions menées avec la Fédération des chasseurs de l'Indre**.

Intervention de la Fédération départementale de chasse de l'Indre

Julien LECLERC, Fédération départementale de chasse de l'Indre, prend la parole et ajoute que la clôture du projet peut offrir une **protection contre les prédateurs**, transformant le site en un **espace de biodiversité** protégé tout en restant **ouvert à la petite faune**, notamment les perdrix. Le projet pourrait être envisagé comme une « oasis, avec une diversité culturelle accrue, offrant un **refuge aux oiseaux** dans un **espace clôturé et non chassé** ». La FDC36 propose des aménagements pour créer des **zones de reproduction et de tranquillité** pour les animaux. Le projet agricole revêt un « intérêt particulier en raison de **pratiques agricoles anciennes** qui ne se font plus aujourd'hui ».

Denis BILLARD, agriculteur du projet, ajoute que cette zone était autrefois **particulièrement fréquentée par les perdrix** et comportait des pierriers. La clôture de la zone permettrait de **reconstituer un habitat favorable pour les perdrix**.

Julien LECLERC souligne l'intérêt d'observer **l'adaptation des oiseaux à ce nouvel environnement**. L'amélioration du milieu devrait attirer davantage d'oiseaux, et une réintroduction pourrait être envisagée si la **présence observée est insuffisante**. La Fédération Départementale de Chasse de l'Indre s'inscrit dans une **logique de conservation des oiseaux**, et de **réintroduction de biodiversité** et des **haies bocagères**. Dans le cadre de ses projets d'aménagement, la Fédération Départementale de chasse suggère une plantation de haies sur plusieurs rangs avec des **bandes de haies** avec des strates différentes et des essences locales.

Synthèse des échanges et remarques des participants sur le point d'intérêt 2

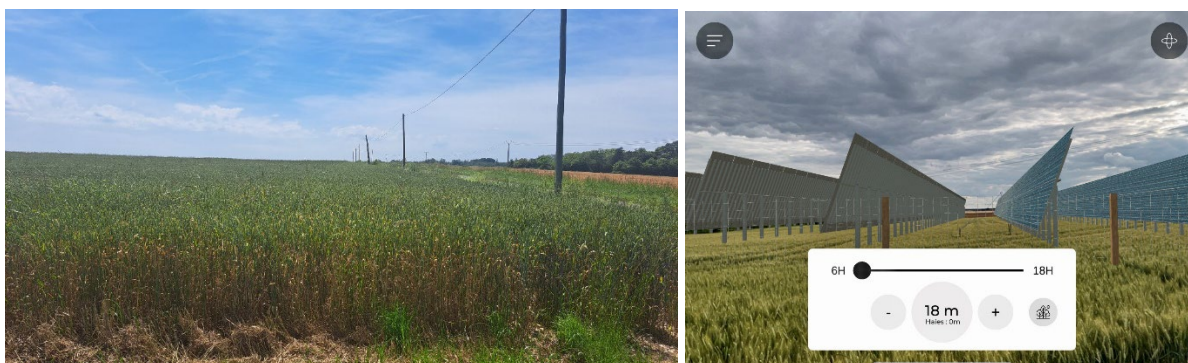
Pour donner suite à la présentation de la maquette et des simulations d'intégration du projet, Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose une **synthèse des échanges** relatifs à ce second point d'observation.

L'historique de ce terrain, qui servait autrefois à la **culture de la vigne**, a été l'occasion de revenir sur le projet agricole et la **difficulté à cultiver ces parcelles**, compte tenu de la quantité de terre en surface. La **présence de pierres dans les champs** entrave la mise en culture des terres, particulièrement sèches sur cette partie du projet.

Au sujet de la biodiversité, les participants ont évoqué le fait que le grillage pourrait servir de **zone de protection** et de **repos pour la biodiversité**, avec des îlots constituant des « oasis » pour la biodiversité s'ils sont bien aménagés.

Les participants ont également évoqué **la question des haies**, avec un **intérêt porté sur la biodiversité**, davantage que sur la question des masques visuels qu'elles constituent. Les haies cynégétiques pourraient servir à la fois **d'ombrage, d'alimentation et de reproduction pour le petit gibier**. Il semble opportun de privilégier des haies courtes, partielles, discontinues, mais larges, qui puissent garantir **le passage de la faune et les continuités écologiques**. Concernant les espèces, plusieurs participants se sont prononcés en faveur des **espèces locales** (fusain d'Europe, arbres fruitiers...).

Temps 4 : Point d'arrêt 3



Vue actuelle du site et simulation d'intégration du projet (photo non contractuelle)



Photos : présentation des projections réalisées à l'aide d'un outil de visualisation 3D aux participants

Projet agricole actuel et à venir

Cédric LEXTERIAT, agriculteur du projet, indique que ce troisième point d'observation de la visite de site **illustre l'état des terres agricoles**. Le projet se situe sur un **plateau argilocalcaire** superficiel, caractérisé par des **terres caillouteuses** avec une **faible capacité de rétention d'eau**. Dans 20 à 30 ans, le **réchauffement climatique** et les sécheresses rendront ces terres encore moins **productives**. Le projet agrivoltaïque offre une opportunité de **valoriser ces terres à faible rendement** tout en assurant une **sécurité financière** pour les agriculteurs. Les panneaux solaires apporteront un **service à la parcelle**, permettant aux agriculteurs d'expérimenter de **nouvelles cultures** moins gourmandes en eau (fenugrec, luzerne, sarrasin). Denis BILLARD, agriculteur du projet, ajoute qu'une des grosses problématiques de ces parcelles est **l'infiltration quasi immédiate de l'eau de pluie dans le sol**.

Visibilité et intégration paysagère du projet

Mathilde MARTIN, paysagiste-conceptrice, précise que le premier point d'observation **n'est pas visible depuis le site actuel**. Le travail de porte-à-porte paysager a révélé une **visibilité fortement réduite depuis Issoudun** en raison de la distance et de la succession des cultures, qui agissent comme un écran visuel. Les personnes interrogées lors du porte-à-porte n'ont pas ressenti de **gêne visuelle** par rapport au projet. Concernant les masques visuels, la présence d'une haie **n'est pas nécessaire** en raison d'une **fréquentation limitée** de cette zone. Le travail collectif sur carte permettra de **discuter le séquençage des haies** le long de la route et les **zones de transparence**.

Synthèse des échanges et remarques des participants sur le point d'intérêt 3

Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose une **synthèse des échanges** et remarques de ce 3^{ème} point d'observation. Ces remarques se sont articulées principalement autour du **projet agricole** et de **l'insertion du projet** dans son environnement.

Les riverains ont apprécié l'intégration du projet sur le site depuis Issoudun. Ils ont souligné que **la perspective suffisait à dissimuler le projet** et qu'il n'était pas nécessaire de planter de haies, le paysage **masquant déjà bien le projet**. Ils ont également mentionné que la visibilité depuis Issoudun « ne gêne absolument pas les habitations, même en cas de nouvelles constructions ».

Concernant les usages, les participants ont mentionné un passage du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, qui passait le **long de la route** ou **du côté de la voie ferrée** pour rejoindre le bourg de Thizay. Plusieurs riverains ont précisé que ce chemin **n'était pas l'itinéraire privilégié** par les marcheurs de Saint-Jacques.

Temps 6 : Réactions et débriefing de la visite de site avec les participants (sur le site du projet)

Pour clôturer cette visite de site, Julie SCHMITT, cabinet Willing, propose aux participants un temps de **témoignages et de réactions** sur cette visite de site.

De très nombreux participants mettent en avant l'intérêt de la visite de site pour **mieux découvrir la zone d'étude** et de **comprendre le projet**, notamment la manière dont allait cohabiter le projet énergétique et le projet agricole. Les participants ont mentionné avoir été **rassurés**, ils ont pu se rendre compte de la **hauteur des panneaux**, de la **topographie du projet** et de la **faible visibilité sur le projet**.

Julie SCHMITT, cabinet Willing, indique aux habitants la suite de la visite de site. Un **atelier cartographique** est proposé aux habitants dans la salle communale de Thizay, l'objectif est de travailler **l'insertion paysagère du projet** à travers la question des haies, des zones de masque, de visibilité sur le projet. Elle s'assure que les participants aient pu **poser leurs questions** et **se projeter dans leur environnement futur**.

Temps 7 : Atelier cartographique (en salle)

■ Principe d'animation

Julie SCHMITT amorce la **séance de travail cartographique** et rappelle les consignes de l'atelier. L'objectif est de travailler sur une carte pour **repérer les zones de masque** et de transparence sur le projet, les potentiels **aménagements à prévoir autour du projet**. Il s'agit aussi de définir de **potentielles zones, d'où pourraient être réalisés les photomontages** qui seront intégrés à la demande de permis de construire du projet. Cet atelier a notamment permis de **matérialiser sur carte** les contributions issues de la visite de site.

▪ Synthèse des contributions

Les participants se sont longuement questionnés sur l'opportunité ou non **d'implanter des zones de haies sur le projet**, notamment en abord de routes. Si des haies sont implantées, ils préconisent de **valoriser leur intérêt pour la biodiversité**, au-delà du rôle de masque visuel.

Ils recommandent de créer des **zones discontinues de haies**, espacées de 25 à 30 mètres, et de les placer **en retrait de la route**. Cela permettrait non seulement de faciliter le passage de la faune, notamment des grands gibiers, mais aussi de réduire les risques de collision et de **maintenir l'accès pour les engins agricoles et d'entretien routier**.

Plusieurs emplacements ont également été identifiés pour installer des **panneaux pédagogiques**, présentant des informations sur la faune, la flore du site, ainsi que sur le projet et sa technologie. La bande enherbée, qui sert de gel environnemental, permettrait d'aménager un chemin pédagogique, qui pourrait également être utilisé par les randonneurs de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Cartographie annotée à l'issue du temps participatif (l'ensemble des contributions est intégré aux annexes de ce compte-rendu)

ANNEXES



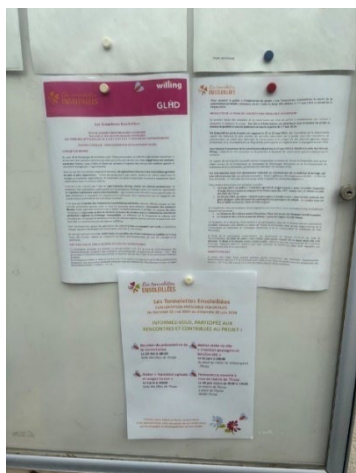
Les tonnelettes ENSOLEILLÉES



willing

GLHD
Cultivateur d'énergie

Porter à connaissance de la concertation – Moyens de communication déployés



Avis de concertation et annonce des temps de participation publiés au siège de la CC Champagne Boischauts et en mairie de Thizay



Lettre d'information
Mai 2024

WWW.TONNELETTES-ENSOLEILLEES.FR



Édito

Chers voisins, chers amis, chers confrères,

Aujourd'hui, nous souhaitons vous partager notre enthousiasme et notre engagement envers un projet qui nous tient particulièrement à cœur : le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées.

Ce projet représente bien plus qu'une simple source d'énergie renouvelable pour nous. Pour Louis, c'est l'occasion de consolider son installation en tant que jeune exploitant. Pour Francis, c'est la possibilité d'assurer une transmission viable de son exploitation et préparer la transition vers des pratiques plus durables.

Pour Denis, cela permet de diversifier ses productions et de participer activement à la production d'énergie renouvelable. Quant à Cédric, il souhaite activement participer à de nouvelles pratiques agricoles adaptées aux réalités actuelles. Ensemble, nous sommes convaincus que ce projet est une réponse efficace aux défis que nous rencontrons, qu'il s'agisse de la protection environnementale, des enjeux économiques ou de la nécessité d'innover dans nos pratiques agricoles.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement de notre projet.

Votre participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun.

Les agriculteurs **BERRY**
Terre de santé

En résumé

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.



GLHD
Cultivateur d'énergie

L'AGRIVOLTAÏSME : Un levier pour l'avenir agricole

En réalisant une co-production de deux activités sur le même sol agricole et énergétique, l'agrivoltaïsme représente une solution de nouvelle génération permettant aux agriculteurs de concilier de multiples transitions : agricoles, écologiques, économiques, démocratiques.

Sans déforestation ni artificialisation, cette innovation prend tout son sens au regard d'une profession en quête de changement durable de ses pratiques : s'adapter aux exigences environnementales, garantir la pérennité des exploitations.



La genèse du projet

Une réponse aux défis de demain

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile.

C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse.

En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément. L'agrivoltaïsme pourrait aider à mieux appréhender les aléas climatiques, à mutualiser les ressources et à pérenniser leurs exploitations tout en engageant une transformation profonde de leurs pratiques culturelles.

Participer au maintien de la biodiversité sur le territoire

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole, notamment des semences florales.

Cette approche novatrice vise à limiter l'évapotranspiration, à apporter de l'ombrage aux cultures et à garantir un filet de sécurité en termes de recettes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères.

Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagés de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

Lettre d'information | Mai 2024

Chiffres clés et localisation du projet



3 exploitations
impliquées

80 hectares
de zone d'étude

2 communes
concernées

40 MWh
de puissance installée estimée



Pourquoi les « Tonnelettes Ensoleillées » ?

« Les Tonnelettes » font référence au lieu-dit de la zone d'étude. Elles évoquent les terres exploitées depuis des siècles et sont le symbole d'un attachement fort à ce patrimoine agricole. Le mot « Ensoleillées » exprime une conviction que le soleil est une source d'énergie inestimable, à la fois pour nos cultures et pour la production d'électricité.

Ce choix de nom met en lumière cet engagement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une préservation du patrimoine et de la mémoire locale.

Il évoque aussi les « pierriers » typiques du territoire. Ces pierres, constituées de pierres exaltées des champs environnants, sont des éléments emblématiques de ce paysage rural. Ils symbolisent la résilience et l'ingéniosité de nos ancêtres. Conçues pour abriter les vignes des intempéries et leur fournir un refuge, ces cabanes témoignent du lien étroit entre l'homme et la terre.



Les tonnelettes ENSOLEILLÉES



willing



Des engagements en faveur du territoire

La résilience face aux sécheresses et aux conditions difficiles

L'agritolvaïsme permet de limiter l'évapotranspiration en fournissant de l'ombre aux plantes. Ils constituent une protection supplémentaire contre les effets néfastes du vent, de la grêle, et des écarts de température et limitent ainsi les dommages causés par les conditions météorologiques extrêmes.

La valorisation des terres peu productives

La présence de cailloux et les champs superficiels, souvent rencontrés dans la région, constituent également des défis pour les agriculteurs. Ces terres sont intégrées à la réflexion collective sur la transition agricole, dans le cadre du projet.

La participation à la transition énergétique et agricole

Le projet participe activement à la transition énergétique du territoire.

Des études en cours sur le site du projet

Début 2023, GLHD a engagé de premières études exploratoires lancées sur une zone d'étude initiale de 80 hectares.

Des études menées par des tiers indépendants

De l'étude d'impact au diagnostic paysager en passant par les approfondissements de l'état agricole, toutes ces démarches réalisées par des tiers indépendants visent à concevoir un projet sur mesure et adapté à son environnement.

Parmi les études menées, des études topographiques sont produites par Adoris Projet et l'étude d'impact sur l'environnement est, quant à elle, conduite par Adeo Environment. Par ailleurs, une étude paysagère est menée par L'école Mathilde Martin, qui réalisera le volet paysager dans l'étude d'impact globale.

Des études qui alimentent la concertation

Quant au volet agricole, une étude préalable a été réalisée par PC Consult aux côtés du collectif d'agriculteurs. Elle est composée d'un état initial agricole et d'une analyse des impacts du projet sur l'économie agricole.

L'ensemble de ces résultats, comme des enseignements de la concertation citoyenne, permettra d'alimenter la concertation technique du projet agrivoltaïque. Les études seront rassemblées et transmises lors du dépôt de la demande d'autorisation.

En savoir plus... et participer

S'informer, débattre & coconstruire le projet «Les Tonnelettes Ensoleillées»

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire

Boîlage de la lettre d'information
dans la zone du projet
Le 17 mai 2024

Atelier #1 Transition agricole et usages locaux
Le 5 juin à 18h
Mairie de Thizay

Atelier visite #2 Insertion paysagère et biodiversité
Le 12 juin à 18h
Mairie de Thizay

Bilan de concertation
Fin juillet 2024

Porte-à-porte des animateurs de la concertation
en présence du projet
20 et 23 mai 2024

Porte-à-porte paysager
en présence du projet, en présence du paysagiste-concepteur
Le 6 juin 2024

Permanence
en présence du projet
28 juin 2024
Mairie de Thizay et d'Issoudun

VENEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT !

Outre la présente lettre, les modalités d'information comprennent la diffusion d'un avis de concertation 10 jours avant le début de la concertation, par voie d'affichage à la mairie de Thizay et d'Issoudun ainsi qu'aux sièges sociaux de la Communauté de communes de Champagne Boischauts et de la Communauté de communes du Pays d'Issoudun.

À partir du 22 mai 2024, un registre de participation physique sera également accessible aux horaires d'ouverture des mairies et communautés de communes pour recueillir les observations du public pendant toute la durée de la concertation.

Pour contribuer ou s'informer en continu :

Échanger avec le maître d'ouvrage :
Green Lighthouse Développement (GLHD)
12 rue du Pont de l'Arche
37550 SAINT-AVERTIN
tonnelettes-ensoleillees@glhd.fr
www.tonnelettes-ensoleillees.fr

Lettre d'information du projet et de la concertation boîtee aux habitations en proximité du projet le 17 mai 2024



Lettres d'information mises à disposition des habitants à la Mairie de Thizay et boîtee à une centaine d'habitations en proximité du projet



[Accueil](#)[Expertise technique](#)[Concertation citoyenne](#)[Contact](#)

TROIS OBJECTIFS :

SOIGNER L'INSERTION PAYSAGER, CRÉER DES SYNERGIES LOCALES & OUVRIR DE NOUVELLES VOIES

Conscient des exigences sociétales en matière de projets d'énergies renouvelables, les porteurs de projet ont comme prérogative de réfléchir ce projet agrivoltaïque à l'échelle d'un écosystème impliquant tous les citoyens et les partenaires locaux.

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LE TERRITOIRE

La concertation préalable volontaire avec les acteurs locaux s'ouvre aujourd'hui en tant qu'étape clé du processus de développement. Son objectif prioritaire est de permettre un enrichissement par l'expertise d'usage pour un projet véritablement territorial.

La concertation préalable volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire.

La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

L'avis de concertation préalable volontaire :

CONSULTEZ L'AVIS

LE CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Venez nombreux pour définir les meilleures conditions d'intégration du projet dans son environnement !

Du 22 mai au 30 juin 2024 : les rendez-vous sur le territoire

Boilage de la lettre d'information dans la zone du projet Le 17 mai 2024	Axe 1 Transition agricole et usages locaux Le 2 juin à 18h Mairie de Thoiry	Axe 2 Insertion paysagère et biodiversité Le 12 juin à 18h Mairie de Thoiry	Bilan de concertation Fin juillet 2024
Porte-à-porte des adhérents de la concertation en présence du projet 22 et 23 mai 2024	Porte-à-porte paysager en présence du projet, en présence du paysagiste concepteur 14 à 15 juin 2024	Permanence en présence du projet 28 juin 2024 Mairie de Thoiry	

VEZ PARTICIPER À L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT !

LES DOCUMENTS DE LA CONCERTATION

- Communiqué de presse
- Affiche
- Plaquette d'information
- Avis de concertation

LES SUITES DE LA CONCERTATION

willing

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan rédigé par le cabinet Willing, un tiers indépendant garantissant l'impartialité et la neutralité de cette concertation.

Les enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie du projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

LES COMPTE-RENDUS

Partie du site internet du projet dédiée au dispositif de concertation déployé sur le territoire
<https://www.tonnelettes-ensoleillees.fr/concertation-citoyenne/>



Les tonnelettes ENSOLEILLÉES



willing

GLHD
Cultivateur d'énergie



Projet agrivoltaïque Les Tonnelettes ensoleillées : lancement de la concertation volontaire

Au cœur de la champagne Berrichonne, entre Thizay et Issoudun, un collectif d'agriculteurs, motivé par la recherche d'une solution collective aux défis qui se dressent devant eux, s'est engagé dans une aventure novatrice. Francis, Louis, Cédric et Denis ont entrepris d'explorer une voie qui allie tradition agricole et innovation énergétique : l'agrivoltaïsme.

C'est ainsi que le projet des Tonnelettes Ensoleillées prend forme, avec une réflexion poussée sur une nouvelle production agricole sous les panneaux photovoltaïques, notamment des semences florales.

Pour concrétiser leur projet, les agriculteurs du collectif se font accompagner par GLHD, un spécialiste français habitué à développer des dynamiques collectives et territoriales.

UNE CONCERTATION VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE

Pour associer le public à l'élaboration du projet « Les Tonnelettes Ensoleillées », une concertation volontaire est organisée jusqu'au 30 juin 2024 sur le territoire. La démarche consiste à présenter le projet aux habitants et aux usagers du afin de recueillir leurs questionnements, commentaires et contributions, en particulier sur la question de son intégration paysagère.

Plusieurs temps de concertation sont prévus sur le territoire, pour enrichir le projet via l'expertise du territoire et des riverains :

- Le 5 juin 2024, un atelier « Transition agricole & usages locaux », pour recueillir l'expertise d'usage des personnes pratiquant le territoire (marché, VTT, chasse, etc.) à 18h00 à la salle des fêtes de Thizay
- Le 12 juin 2024, un atelier « Insertion paysagère et biodiversité », sous format visite de site pour imaginer collectivement les aménagements paysagers du projet. Le rendez-vous est fixé à 10h00 au bout de l'allée de Villesageon
- Le 20 juin de 9h à 12h, une permanence en mairie de Thizay, 1 place de l'église 36100 Thizay

Les usagers et riverains peuvent également s'exprimer sur le projet :

- Un registre de participation du public est mis à disposition en mairie de Thizay ainsi qu'au siège social de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts permettant de contribuer de manière écrite.
- Par courrier et mail aux adresses suivantes : Green Lighthouse Développement (GLHD) - 12 Rue du Pont de l'Arche - 37 550 Saint-Avertin ou par mail à : tonnelettes-ensoleillees@glhd.fr
- Sur le site internet du projet : www.tonnelettes-ensoleillees.fr

Toutes les contributions enregistrées feront l'objet d'un bilan qui sera rendu public. Des enseignements seront extraits pour être appliqués à l'ingénierie au projet : une étape indispensable dans la conception d'un projet sur mesure avant le dépôt des autorisations administratives.

Tous les acteurs du territoire sont invités à rejoindre GLHD et le collectif d'agriculteurs dans la démarche de co-construction qui accompagne le développement du projet. Cette participation à la concertation est essentielle pour façonner ensemble un projet commun et au plus proche de l'identité du territoire.



Lors de ces différents temps, les participants pourront également apprécier les innovations développées par GLHD (calher paysager pour évaluer l'intégration territoriale du projet, utilisation d'une application de réalité augmentée pour projeter les installations agrivoltaïques, découverte de la faune et la flore locale).

A propos du collectif d'agriculteurs et de leur projet

Avec un marché économique exigeant et fluctuant, les agriculteurs du projet font face à des contraintes agricoles de plus en plus importantes : terres peu productives, prix volatils, présence de cailloux importante et charges en constante augmentation. Ils ressentent une perte d'autonomie et peinent à transmettre leurs exploitations dans ce contexte difficile. C'est face à ces constats que l'idée de l'agrivoltaïsme émerge comme une solution prometteuse. En combinant leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire, ils voient une opportunité de répondre à plusieurs enjeux simultanément.

Cette approche novatrice permet de limiter l'évapotranspiration, d'apporter de l'ombrage aux cultures et à garantir un fillet de sécurité en termes de récoltes, tout en combinant les activités de production végétale et d'énergie renouvelable. Les réflexions sur le changement de cultures sont orientées par un manque de production locale de certaines espèces, ainsi qu'une mise en place d'une zone favorable à la biodiversité avec des plantes mellifères. Ainsi, le projet agrivoltaïque des Tonnelettes Ensoleillées incarne la volonté d'un groupe d'agriculteurs engagé de transformer leurs défis en opportunités, en mettant en valeur leur terroir et en contribuant à façonner un avenir durable pour leur territoire.

A propos de GLHD

Créée à Marville près de Bordeaux en 2018, GLHD accompagne aujourd'hui plus de 200 exploitants actifs impliqués dans la conception de leurs projets agrivoltaïques. L'ingénierie mise en œuvre est celle d'un agrivoltaïsme harmonieux, avec comme principes intangibles l'évitement des enjeux écologiques, le séro artificiel, la concertation, le développement de la biodiversité, ainsi que la garantie du maintien de l'activité agricole et d'une plus-value agronomique pendant toute la durée d'exploitation. Notre raison d'être est d'être et d'offrir l'opportunité aux exploitants soumis aux aléas de repenser leur manière de travailler la terre tout en contribuant à la transition et à l'accélération vers la neutralité carbone.

www.glhd.fr

Contact

- Maïka GIBOUARD - Chef de projet - 07 89 95 56 34 - m.gibouard@glhd.fr
- NICHOLAS LABROUSSET - Référent concertation - 06 72 93 49 96 - nlabrousset@glhd.fr



Le collectif d'agriculteurs à l'initiative du projet

Communiqué de presse adressé à la presse locale de l'Indre

Jun

12

Mer.

Les Tonnelettes Ensoleillées - Visite de site et atelier insertion paysagère

Les Tonnelettes Ensoleillées - Visite de site et atelier insertion paysagère



Les Tonnelettes Ensoleillées
CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE
du mercredi 22 mai 2024 au dimanche 30 juin 2024

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES ET CONTRIBUEZ AU PROJET !

Réunion de présentation de la concertation
Le 23 mai à 18h30
Salle des fêtes de Thizay

Atelier-visite de site et insertion paysagère et biodiversité
Le 12 juin à 10h00
Au bout de l'allée de Villesageon : Thizay

Atelier « Transition agricole et usages locaux »
Le 5 juin à 18h00
Salle des fêtes de Thizay

Permanence ouverte à tous en mairie de Thizay
Le 20 juin matin de 9h00 à 12h00
1 place de l'église 36100 Thizay

Francis, Louis, Cédric et Denis, vous invitent à les rejoindre dans votre démarche de co-construction qui accompagne le développement de leur projet.



CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE
du mercredi 22 mai 2024 au dimanche 30 juin 2024

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES ET CONTRIBUEZ AU PROJET !

Réunion de présentation de la concertation
Le 23 mai à 18h30
Salle des fêtes de Thizay

Atelier-visite de site et insertion paysagère et biodiversité
Le 12 juin à 10h00
Au bout de l'allée de Villesageon : Thizay

Atelier « Transition agricole et usages locaux »
Le 5 juin à 18h00
Salle des fêtes de Thizay

Permanence ouverte à tous en mairie de Thizay
Le 20 juin matin de 9h00 à 12h00
1 place de l'église 36100 Thizay

Francis, Louis, Cédric et Denis, vous invitent à les rejoindre dans votre démarche de co-construction qui accompagne le développement de leur projet.



Le collectif d'agriculteurs Berry Terre de Soleil vous invite à un atelier sur l'insertion paysagère et la biodiversité.

Au programme :

-Visite de site : départ de Villesageon à 18h et visite du site du projet puis

-Atelier insertion paysagère en salle des fêtes de Thizay vers 19h

Nous vous attendons nombreux pour donner toutes vos idées et contributions autour du projet.

Publication des événements prévus dans le cadre de la concertation sur le site Intramuros de la commune de Thizay

en bref

AGRICULTURE

Visite du futur projet agrivoltaïque à Thizay

Entre les communes de Thizay et d'Issoudun, quatre agriculteurs se sont lancés dans une aventure mêlant tradition agricole et innovation énergétique : la production agricole installée sous des panneaux photovoltaïques. Intitulé Tonnelettes Ensoleillées, le projet en est à ses prémices. Une visite du site est organisée mercredi 12 juin, à 18 h, au bout de l'allée Villesaugeon à Thizay.

Encart presse annonçant la Visite-Atelier, paru le 11 juin dans la Nouvelle République

Visite de site – Point d'arrêt 1 – 24 contributions

- **Insertion paysagère et aménagements**
 - « Ce n'est pas dérangeant »
 - « Ce n'est vraiment pas haut 4m en réalité »
 - « Vu comme c'est vallonné, on n'a même pas besoin de mettre des haies pour cacher. On ne verra vraiment rien »
 - « Ça ne fait pas haut (en parlant des panneaux) »
 - « Je pensais que ça serait beaucoup plus haut que ça »
 - « On ne verra rien, vraiment rien »
 - « Des haies pourraient être plantées »
 - « Est-ce que c'est bien utile de planter des haies. On ne voit rien et il faudra les planter et les entretenir »
- **Projet agricole**
 - « Les panneaux sont favorables pour les cultures en dessous. Les gens disent que le terrain n'est pas terrible »
 - « Ça protège vraiment de la sécheresse »
 - « C'est vraiment bas. Comment vous allez cultiver dessous ? »
 - « Quand les agris travailleront les champs, ils pourront du coup mettre les panneaux à la verticale ? »
- **Concertation**
 - « C'est vraiment impressionnant ces images (en parlant de l'application GLHD) »
 - « On voit vraiment comment les panneaux vont évoluer du matin au soir avec le film (en parlant de l'application) »
- **Identité du territoire**
 - « C'est des grandes plaines céréalières ici »
- **Divers et question**
 - « L'Union Européenne, elle fait quoi pour accélérer les productions d'énergie »
 - « Les panneaux viennent quand même de loin »
- **Questions posées**
 - « Les rangs de panneaux sont espacés de combien ? »
 - « Quelle est la surface d'un panneau ? sa largeur et hauteur ? »
 - « Quelle est la surface du projet ? »
 - « Les panneaux s'inclinent d'eux même ? »
 - « Quelle est la distance entre les panneaux lorsqu'ils sont droits ? »
 - « Y a-t-il une réglementation par rapport aux routes qui passent en proximité ? »
 - « Combien de foyers un projet de ce type peut alimenter ? »

Visite de site – Point d'arrêt 2 – 26 contributions

- **Maquette posée dans le champ**
 - « À quelle distance sont les panneaux les uns des autres ? »
 - « Les pieux sont-ils soutenus par du béton ? »
- **Projet agricole**
 - « Attention aux pieux, dans la terre calcaire et très sèche »
- **Identité du territoire**
 - « Ici c'est une terre de pierriers, c'était plein de pierriers ici ? C'était plein de pierres que les gens ramassaient et mettaient sur les chemins »
 - « Les arbres que l'on voit sont soutenus par les pierriers. C'est à cet endroit qu'étaient les vignes autrefois. »
 - « Le projet agricole est très intéressant, car ce type de plantation n'existe plus en proximité »
 - « Il y a très peu de réserve sur ces terres, uniquement 15 à 20 cm de profondeur de terres »
- **Biodiversité**
 - « Les grillages à moutons, c'est du 15x15, cela permet de laisser passer la biodiversité. Il peut aussi y avoir du 20x20 »
 - « Il y a une réflexion sur une volière anglaise, un enclos qui permettrait d'avoir une zone de protection pour la biodiversité »
 - « Les îlots seront comme des oasis, il pourrait y avoir plus de biodiversité que dans les territoires hors de la zone projet. Quand on aménage, c'est comme des zones de repos pour la biodiversité. »
 - « C'est très intéressant le grillage pour la préservation du petit gibier notamment »
 - « Ici, il y avait beaucoup de perdrix autrefois »
 - « Autrefois, on trouvait des notamment des poiriers en fin de parcelle de vigne. Ils ont été enlevés. Des petites parcelles et de plus close constitueront des zones de protection. »
 - « Il faudrait essayer de réintégrer de la perdrix ou de la perdrix rouge, autrefois c'était une zone à perdrix rouge »
 - « On verra si les panneaux sont un frein à la colonisation des blaireaux »
 - « Les plantes qui poussent dans les pierriers sont très très résistantes »
- **Insertion paysagère et aménagements**
 - « Il faut des haies dans le projet, sans haies, les perdrix ne resteront pas »
 - « Il faudrait des haies nourricières, cynégétiques, qui feront de l'ombre »
 - « Privilégier des haies partielles, discontinues a de longs linéaires »
 - « Prévoir plusieurs rangs de haies et pas un rang unique »
 - « Il faudrait des haies courtes, mais larges, pour que le gibier puisse passer à travers ce corridor »
 - « Créer des bandes de haies, les unes après les autres, en strate »
 - « Installer des buis en fin de haies »
 - « Du fusain d'Europe »
 - « Même s'il y a des trous, des passages dans les haies, ce n'est pas un problème »

- « Pour les arbres fruitiers, on pourrait penser à des variétés locales à faire revivre et qui pourraient être à planter avec les scolaires. On a plusieurs variétés de pommes notamment. »

Visite de site – Point d'arrêt 3 – 15 contributions

- **Usages**
 - « Il faudra juste faire attention aux collisions, prévoir des zones de jachère pour le petit gibier, plutôt que des zones de haies »
 - « Il y a un parc photovoltaïque à Issoudun, il est sur une butte, mais on ne le voit pas »
- **Projet agricole**
 - « Le matériel agricole ne va pas changer »
 - « On a l'impression qu'il y a de l'eau, mais le sol est très drainant naturellement »
 - « Y'a pas une seule flaque, même quand il pleut plusieurs jours »
 - « Le problème majeur de ce sol, c'est la sécheresse »
 - « On est vraiment sur une butte là »
- **Insertion paysagère et aménagements**
 - « Depuis Issoudun, le projet est très atténué »
 - « La perspective seule va suffire pour cacher le projet »
 - « Ici, il y a très peu de haies à faire »
 - « Le paysage absorbe largement la visibilité du projet »
 - « Aucun intérêt à avoir une haie ici »
 - « Avoir une haie pour les oiseaux, c'est important »
 - « Quand on passe sur la route, on ne voit pas le projet »
 - « D'ici, la visibilité ne gêne absolument pas les habitations vers Issoudun, même s'il y a de nouvelles constructions. »

Visite de site – Point d'arrêt 4 – 4 contributions

- **Usages**
 - « Le passage de saint jacques passe le long du champ ou du côté de la voie ferrée puis les gens vont à Thizay »
 - « Les marcheurs de la route de Saint-Jacques longent du côté de la route et certains prennent le chemin entre les champs. Les autres prennent par Jean Varenne »
 - « Les gens qui prennent le chemin de Saint-Jacques passent par le chemin de Jean Varenne qui longe la voie ferrée et puis par Thizay »
 - « Les gens qui suivent le chemin de Saint-Jacques ne passent pas par ici, ils prennent la route et le chemin qui va à Thizay »

Visite de site – Témoignages spontanés sur la visite de site – 14 contributions

- « C'est bien, ça m'a permis de découvrir un site que je ne connaissais pas sur la commune »
- « Mon rêve c'est d'avoir un projet comme ça vers chez moi »
- « Ça aide à mieux comprendre cette visite »
- « C'était le top du top cette visite, je pensais que les panneaux étaient beaucoup plus haut »

- « Le socle, comme ce n'est pas du béton, c'est vraiment bien »
- « Le seul inconvénient de ce projet, c'est que les panneaux viennent de chine »
- « Les haies partielles, discontinues, c'est bien »
- « Ce projet, c'est le top du top. Je pensais qu'il y aurait une perte de 30% de production agricole), finalement, ce n'est que 10%. On pensait que la hauteur serait de 6m, elle n'est que de 4m. Il n'y a pas de béton. C'est que du plus »
- « Ça se voit très peu »
- « C'est bien que de jeunes agriculteurs se mettent dans ce projet, c'est positif pour leur avenir »
- « Avec la topographie, on se rend vraiment mieux comprendre
- « On peut difficilement refuser un projet comme ça (en parlant du préfet sur la décision de valider le projet) »
- « On a eu des explications, ça permet de comprendre ce qu'il se passe »
- « Je n'étais pas trop au courant, mais maintenant on sait »

Atelier cartographique – en salle – 17 contributions



Localisation	Observation des participants
1	La Crué. Terrain en pente, qui descend. Peut-être, installer une haie.
2	La Crué. Installer des prunelliers sauvages, qui pousseront seuls.
3	Croix patrimoniale
Façade 4 et 5	Se questionner sur l'intérêt de faire des haies, à proximité de la route
Remarque générale	Ne pas avoir haies qui servent juste de masque, mais avoir des haies nourricières également
5	Zone en proximité de route, ne pas mettre de haies Route de Thizay ou prévoir des zones discontinues de haies, des tronçons ET en retrait de la route, tous les 25 à 30 m
Remarque générale	Toutes les haies devront être accessibles en tracteur, à la fois côté droit et gauche
Remarque générale	Il faut mettre les haies à distance de la clôture, pour pouvoir l'entretenir convenablement et laisser circuler les engins d'entretien et les engins agricoles
6 (hachures vertes)	Se garder la possibilité d'avoir une haie de masquage
7	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques
8	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques
9	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques
10	Prévoir une zone de transparence et une zone de découverte du site avec panneaux pédagogiques
11	Partie de chemin qui ne va pas bouger avec le projet et sur lequel on pourra circuler. Prévoir un chemin pédagogique qui pourrait être du long de la route au chemin.
12	Bande enherbée (gel environnemental) qui permettrait de mettre un chemin pédagogique. Sert également aux randonneurs de Saint-Jacques de Compostelle.
13	Dans les aménagements, faire attention aux obligations pompiers, notamment pour les haies
Remarque générale	Pas de demande de photomontages